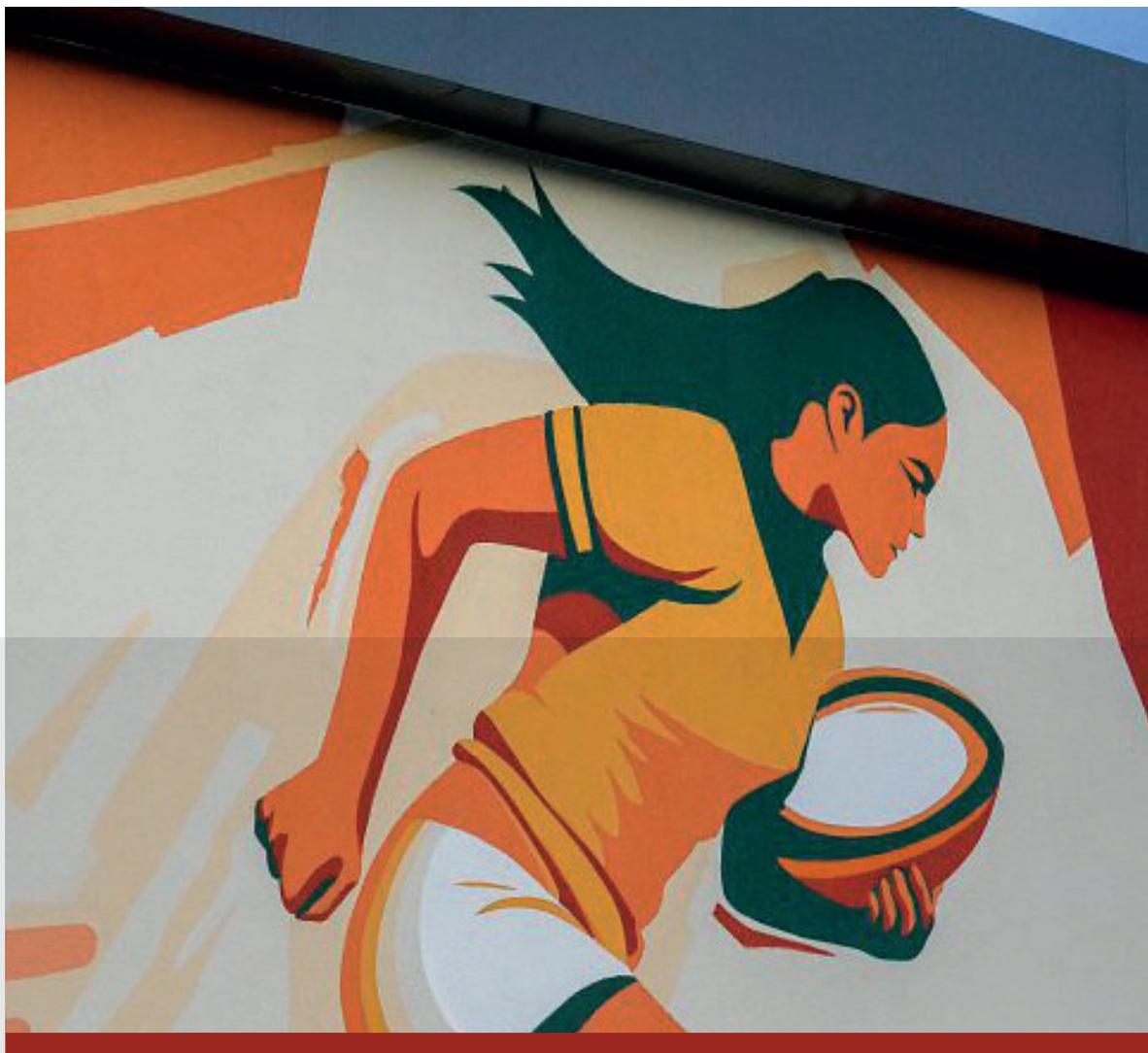


# Dossier de presse



Inauguration du complexe sportif de la Croix-de-Fer

**Samedi 28 juin 2025 à 15h30**

Avenue Alphonse-Juin - Cahors





**Communiqué de presse** 3

**D'importants travaux pour que la pratique perdure** 4

**Un nouveau nom** 6

**Une rénovation énergétique globale** 7

**Favoriser l'accueil et la qualité de la pratique du sport** 8

**Contact presse**

**Annette CASTEL GAY**

Directrice adjointe du service communication Ville de Cahors / Grand Cahors  
 acastelgay@grandcahors.fr - 06 68 13 03 20

La Dépêche du Midi, en date du 2 novembre 1973  
 cote : 1 PER 35/96, aux Archives Départementales du Lot.

# Communiqué de presse

## **Le complexe sportif de la Croix-de-Fer : un héritage transformé pour que le sport perdure**

Construit en 1973 sous l'impulsion du maire Maurice Faure, le bâtiment abritant la piscine municipale de la Croix-de-Fer aurait vu passer environ 82 000 élèves jusqu'à sa fermeture définitive le 28 février 2014. De nombreux travaux avaient rythmé son existence – pompe à chaleur, réfection des sols, double plafond – mais l'équipement, vétuste, ne répondait plus aux exigences de sécurité et de confort.

En mars 2017, le Grand Cahors acte un changement majeur : la transformation du site en complexe sportif. Ce projet, inauguré en janvier 2018 avec l'ouverture de la salle d'escalade de type bloc (la 2e plus grande salle fédérale de France), a répondu aux besoins croissants des clubs locaux. Le complexe comprend aujourd'hui une salle polyvalente, deux espaces pour les sports de combat, une salle d'escalade, ainsi que des vestiaires dédiés.

Grâce à la contribution financière des partenaires (Département du Lot, Région Occitanie, Etat), une rénovation énergétique d'envergure a été entreprise en 2024 : isolation thermique par l'extérieur, remplacement de la toiture terrasse et des menuiseries, ventilation naturelle dans la salle d'escalade... Ce chantier répond à une démarche de durabilité, tout en améliorant le confort des usagers.

Cette transformation s'inscrit dans la dynamique globale de renouvellement du quartier de la Croix-de-Fer et l'accompagne d'une dénomination de l'équipement, à l'image de ce qui est entrepris par le Grand Cahors sur diverses installations sportives ; de quoi valoriser un certain nombre de figures locales.

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

par M. ILBERT,

Adjoint au Maire, responsable des sports.



Le sport cadurcien a pris son essor au lendemain de la dernière guerre. L'achat de l'Île de Cabessut favorisa ce départ en apportant des aménagements importants :

Au terrain d'honneur du Stade Lucien Desprat, tribunes agrandies, construction de gradins couverts, augmentation

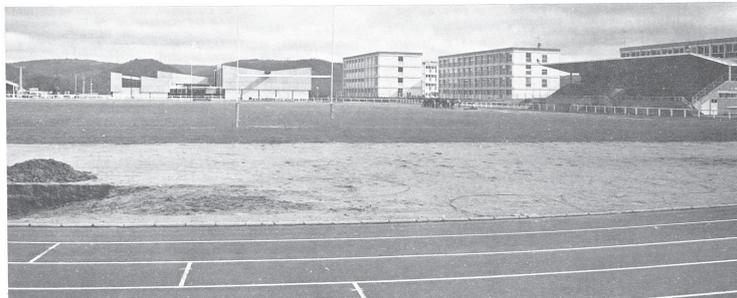
du nombre de vestiaires, création d'un plateau d'évolution pouvant servir aux sports de basket-ball, de volley-ball et de quatre courts de tennis. Un gymnase de 20 m/15 m fut construit au Groupe scolaire Zacharie Lafage.

Dans la Ville, trois boulodromes virent

le jour, puis une piste pour la prévention routière, un camping et un bassin de natation de 25 m/12,50 m avec un petit bassin pour enfants. Là, une tribune de 500 places fut construite sous laquelle furent aménagés les vestiaires ainsi que ceux des tennismens.

Mais le sport se développait avec une

Stade de Terre-Rouge.



telle rapidité que bientôt les installations énumérées ci-dessus s'avèrent insuffisantes. Devant ce problème, la décision fut prise de construire deux ensembles sportifs, l'un à Terre-Rouge, l'autre à la Croix-de-Fer.

Le stade de Terre-Rouge comprend un terrain d'honneur et un terrain d'entraînement. Le premier est ceinturé par une piste olympique de 400 m de tour en « rubor » comprenant six couloirs et sept en ligne droite, puis par une rivière pour le 3 000 m. On a construit aussi des sautoirs, des emplacements pour les lancers, et une tribune de 750 places avec huit vestiaires chauffés au gaz.

Entre les deux terrains se situe un complexe sportif composé de trois salles et de quatre grands vestiaires :

a) la grande salle de 40 m/25 m possède une tribune de 250 places. Les sports d'équipe y sont pratiqués, à savoir basket-ball, volley-ball, tennis, hand-ball ;

b) une salle de 30 m/15 m est destinée aux sports de combat : boxe, karaté, judo. Un « tatami » est installé pour ce dernier. Le tennis de table s'y pratique aussi ;

c) une salle de 20 m/15 m est faite pour la gymnastique avec l'installation d'un « praticable ». Tous les appareils nécessaires à cette discipline y sont installés.

Un magasin de 5 m/15 m est devenu une salle pour la musculation et pour la pratique de l'haltérophilie.

A noter que tous les terrains de sport que nous venons d'énumérer sont dotés d'un éclairage permettant l'entraînement des équipes et le déroulement des matches secondaires.

L'ensemble sportif de la Croix-de-Fer comprend un terrain de sport, des vestiaires, une piscine d'hiver de 25 m/10 m avec un bassin pour enfants.

Toutes ces installations sont mises gratuitement à la disposition des scolaires, des sociétés sportives et du sport corporatif.

Les résultats ne se sont pas fait attendre : des titres d'internationaux, de champions de France, de champions régionaux et du Lot ont été obtenus.

Ces magnifiques performances encouragent la ville de Cahors à poursuivre son équipement sportif.



Gymnase de Terre-Rouge.



Piscine couverte de la Croix-de-Fer.

## Une piscine couverte transformée en complexe sportif

Lors de sa construction, en 1973, l'adresse de la piscine était alors lieu-dit « Rivière de Labéraudie », le maire s'appelait Maurice Faure et le montant des financements s'énonçait en anciens francs... Les archives de la Dépêche et la revue municipale retracent avec truculence cette époque révolue, rappelant que la piscine municipale avait été construite et inaugurée concomitamment au gymnase de Terre-Rouge, aujourd'hui dénommé Pierre-Ilbert. A cette époque, les équipements sportifs se développaient avec rapidité dotant Cahors de terrains de tennis, de boulodromes, de gymnases scolaires... afin d'encourager les plus jeunes à la pratique du sport

On considère que la piscine de la Croix-de-Fer recevait environ 2 000 élèves par an. Soit 82 000 enfants qui auraient appris à nager ou renforcé leurs aptitudes en natation entre 1973 et 2014. Des travaux réguliers ont permis à l'équipement de passer les décennies : réfection du revêtement, installation d'une pompe à chaleur, double plafond..., (dans un article publié en 2014 dans la Dépêche du Midi, Gérard Mazet, voisin et ancien directeur du service des sports, rappelait qu'à l'origine la couverture de la piscine n'était qu'une plaque de tôle). Malgré cet entretien régulier, il fut urgent, en 2014, de fermer l'équipement (rouille, système de chauffage défectueux, mauvaise isolation...) et d'ouvrir le complexe « Divonéo » qui offrait aux Cadurciens un équipement aquatique conforme aux attentes des nouvelles générations.

En mars 2017, Jean-Marc Vayssouze-Faure apportait une réponse aux différents clubs de sports en recherche de salles (tout particulièrement aux 200 licenciés du club d'escalade - Cahors Montagne) en annonçant le changement de destination de la piscine en complexe sportif. Le projet comportait la création d'une salle polyvalente, d'une zone d'escalade (la 2e plus grande salle fédérale de type bloc de France), de deux salles dédiées aux sports de combat et une salle de musculation.

- **24 octobre 1972** : arrêté de permis de construire de la piscine
- **23 octobre 1973** : achèvement des travaux
- **31 octobre 1973** : inauguration de la piscine
- **1979** : installation d'une pompe à chaleur et d'un double plafond et réfection du revêtement de sol
- **1987** : demande du concours de la DDE pour effectuer de grosses réparations
- **1er janvier 2001** : transfert de la compétence à la Communauté de communes du Pays de Cahors
- **28 février 2014** : fermeture définitive des bassins
- **Mars 2017** : délibération pour acter la transformation de l'ancienne piscine en complexe sportif.
- **27 janvier 2018** : inauguration de la salle d'escalade de type bloc
- **2024** : transformation énergétique de l'équipement à la faveur du plan « France Relance »



De 1973 à 2014, la piscine couverte de la Croix-de-Fer est le lieu de l'apprentissage de la nage pour tous les enfants des écoles de Cahors et des environs.



En 2014, l'état de vétusté avancé de l'équipement et l'ouverture prochaine du complexe aquatique Divonéo imposent la fermeture définitive de la piscine.



L'été 2017 marque le début du chantier qui s'étendra sur trois ans. La cuve n'a pas été comblée, le nouveau sol repose sur des poutrelles métalliques.



Premier aménagement : dresser les blocs d'escalade afin de permettre à Cahors Montagne de reprendre ses activités.



Une douzaine d'associations se partage les 4 salles.



CAHORS FIGHT TEAM  
MMA - Kickboxing

Association Boxe Française  
Cadurcienne (ABFC)  
SAVATEBOXE FRANCAISE

COMPAGNIE MÉDIÉVALE  
CADURCIENNE  
Arts martiaux historiques  
européens

APF FRANCE HANDICAP

HANDISPORT QUERCYNOIS

UKMC CAHORS KRAV  
Krav maga self défense

ASSOCIATION LAO JIA  
Tai Ji Quan Cahors

ROL'IN CAHORS  
Roller

UFOLEP DU LOT  
Multisports

Tout affichage est interdit.

# Un nouveau **nom** pour le complexe sportif de la Croix-de-Fer



**Alain SAN JUAN**

- **Cahors Gymnastique**  
Membre du comité directeur en 1982  
Président de 1990 à 2008  
Membre du comité directeur de 2020 à aujourd'hui
- **Comité départemental de gymnastique**  
Secrétaire de 1983 à 1984  
Président de 1983 à 2001
- **CDOS (Comité départemental olympique et sportif)**  
Membre du comité directeur de 1989 à 1996
- **Office du Sport du Grand Cahors**  
Membre fondateur en 1992  
Président de 1997 à 2008  
Président d'honneur, membre du bureau de 2020 à aujourd'hui
- **Prosport Lot**  
Membre fondateur de 1997 à 2000
- **Mandats politiques de 2008 à 2020**  
Adjoint au Maire de Cahors en charge du sport et de la vie associative  
Vice-président du Grand Cahors en charge du sport
- **Distinctions**  
Médaille d'or de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif.  
Officier dans l'ordre des Palmes Académiques

## LA DÉNOMINATION DES DIFFÉRENTS COMPLEXES SPORTIFS

Le Grand Cahors a entrepris de dénommer les différents équipements sportifs du territoire. Cette initiative a pour objectif de simplifier le repérage des équipements parmi les 7 complexes existants et de faciliter la communication, lors d'événements, dans les médias. La dénomination d'un lieu permet également de rendre hommage à une personnalité, vivante ou décédée, qui a illustré durant sa vie les valeurs que souhaite véhiculer le territoire. Le choix a été fait de remercier des figures locales pour leur engagement à transmettre les valeurs du sport aux plus jeunes.



Mercredi 4 juin 2025 : inauguration du complexe sportif de Pradines réhabilité dans le cadre du plan « France Relance » et dévoilement du nouveau nom.

*Durant mes années de mandat, j'ai eu le plaisir de travailler avec Alain SAN JUAN et j'ai pu apprécier son dévouement au service de la pratique sportive. Il était donc naturel que le complexe sportif de la Croix de Fer porte aujourd'hui son nom et salue ainsi l'engagement d'un homme dont la passion pour les sports, l'engagement et la capacité à fédérer et à agir forment une source d'inspiration pour chacun de nous.*

**Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**

Sénateur du Lot

Maire de Cahors et président du Grand Cahors de 2008 à 2023



## Une rénovation **énergétique** à l'échelle d'un quartier

Depuis quelques années, le quartier de la Croix-de-Fer connaît une mutation profonde de l'habitat et de ses équipements avec la rénovation complète du quartier HLM par Lot Habitat, la rénovation énergétique des bâtiments hébergeant **la crèche et le centre de loisirs** et enfin, la restructuration de l'ancienne piscine, transformée en complexe sportif multiactivités. Construits dans les années 1970, ce quartier, situé au cœur de la zone d'habitat collectif, propose désormais un traitement architectural cohérent, économique et techniquement performant, tout en offrant une esthétique soignée.



Le bardage bois constitue la signature cohérente et vertueuse des rénovations énergétiques du quartier.

## Une rénovation **énergétique** globale

- Réfection et isolation de la toiture terrasse (y/c dépose et repose des éléments de VMC existants) : 650 m<sup>2</sup> de surface,
- Dépose du complexe d'étanchéité existant, mise en place de panneaux isolants et pose d'un revêtement auto-protégé minéral,
- Remplacement des puits de lumière,
- Mise en place d'une ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) ; 1 200 m<sup>2</sup> de surface,
- Bouchage en dur des baies existantes (condamnées) situées dans le périmètre du mur d'escalade,
- Mise en place tout autour du bâtiment de panneaux isolants en laine de roche de forte densité,
- Finition par enduit mince, côté escalade,
- Finition parement bois en claire-voie, côté boxe.



# Favoriser l'accueil et le plaisir de la pratique sportive

- Renouvellement de toutes menuiseries et portes extérieures,
- Réduction du nombre d'ouvertures (portes et fenêtres) et remplacement des menuiseries existantes en acier simple vitrage par des menuiseries en aluminium à fort coefficient thermique et acoustique,
- Vitrage anti-effraction type feuilleté sur les 2 faces,
- Mise en place d'un équipement de sur-ventilation dans la salle d'escalade,
- De par la hauteur sous plafond et le gros volume existant de la salle, une ventilation automatique nocturne a été mise en place dans le but de chasser durant la nuit, l'air chaud accumulé pendant la journée en le remplaçant par l'air plus frais de la nuit. Système complètement naturel,
- Aménagement d'un vestiaire pour le club de foot américain et de locaux techniques,
- Fresque conçue et réalisée par Virage Graphique, atelier de création à Toulouse.



La façade ouest avant rénovation



La façade ouest après rénovation



L'ancienne entrée de la piscine



Nouvelle accès à la salle de boxe

## FINANCEMENT PHASE 2 DES TRAVAUX

**795 000 € TTC de travaux**

- Département du Lot - 141 833 €
- Etat-DETR - 131 798 €
- Région - 87 000 €
- Programme ACTEE SEQUOIA 2 - 9 165 €

Le soutien des partenaires a constitué un facteur déterminant pour engager la phase opérationnelle des projets de rénovation énergétique de ce bâtiment. Le lancement des travaux de rénovation énergétique qui vise à réduire significativement les consommations énergétiques s'inscrit sur le chemin de la transition écologique qu'ont résolument décidé d'emprunter la municipalité et le Grand Cahors.

 <b>IES - BUREAU D'ETUDES</b> 311 rue Hautesserre 46000 CAHORS Tel : 05 65 22 86 53	 <b>GRAND CAHORS</b> 72 Rue Président Wilson, 73 Bd Léon Gambetta, 46000 Cahors	
<b>RENOUVELLEMENT ENERGETIQUE DU COMPLEXE MULTISPORT                  LA CROIX DE FER 46000 CAHORS</b>		<b>NA :                  I20033</b>

**COMPTE RENDU N° 25 du 21 MARS 2024**

**Lieu : entrée sous-sol**

**Prochaine réunion le 28/03/2024 à 10H30**

Intervenants : Maîtrise d'ouvrage - Maîtrise d'œuvre - Utilisateurs				Telephone	Mobile	P	A	E	D	I
Grand Cahors	Direction des Grands Projets	Nicolas AVELINE	46000 - CAHORS	05 65 20 88 36	07 63 14 12 22	X				Ⓜ
BET IES	Gérant CA Pôle Fluides	Joël HUMBERT Alain MALIQUE Thomas COOTERRE	46000 - CAHORS	05 65 22 56 53	06 88 01 03 05 06 32 25 36 91 06 71 52 95 59	X				Ⓜ
BCT	APAVE	Jérôme TRACOUAT	82000 - MONTAUBAN	05 62 22 64 17	06 18 86 67 62					Ⓜ
CSPS	VERITAS	Benoit UNAL	46000 - CAHORS	05 65 30 07 15	06 03 56 76 87					Ⓜ

N° Lot	Désignation lot	Entreprises proposées	Interlocuteurs	Adresse mail	Telephone	Mobile	P	A	E	D	C
1	Grav. Elev.-VRD	OLIVEIRA	Antonio OLIVEIRA	46090 - MERCUIS	05 65 22 12 67	06 08 58 51 42			X	X	X
1ST	VRD	MACOLLY	JP JOURET	46700 - PUY L'ENVEQUE		06 19 99 78 94				X	X
2	Eclaircissement	ETANDEX	Luigi HEC	31700 - SAINT SAUVEUR	05 61 37 68 80	06 72 62 78 16 06 07 04 25 32		X		X	X
3	ITE	DE NARDI	Daniel DE NARDI	46300 - GOURDON	05 65 41 03 73	06 85 33 33 50				X	X
4	Menuiseries Extérieures	ALU CREATION B2	Paul-alexandre FARAL	82200 - MICHASAC	05 63 34 02 39	06 75 34 91 88		X		X	X
5	Plâtrerie - Peinture	OLIVEIRA	Antonio OLIVEIRA	46090 - MERCUIS	05 65 22 12 67				X	X	X
6	Electricité sur ventilation	FAUCHE	Samuel MONEILL	46090 - MERCUIS	05 65 20 36 70	06 91 94 51 07		X			X

P= présent à la réunion, A= absent non excusé, E= absent excusé, D= diffusion I = invité, C= convoqué au prochain R.V.